

A l'attention du Président de la commission parlementaire concernée

Objet: Réunion interparlementaire de commissions le 10 Octobre 2018, organisée par la commission des affaires constitutionnelles (AFCO)

Cher/Chère Collègue,

J'ai le plaisir de vous inviter pour la réunion interparlementaire de commissions que la commission des affaires constitutionnelles (AFCO) organise le mercredi 10 octobre prochain.

L'objectif principal de cette réunion sera d'échanger des points de vue et de réfléchir avec les parlements nationaux sur "l'état du débat sur l'avenir de l'Europe", afin d'évaluer les évolutions politiques et institutionnelles, qui ont suivi l'adoption des résolutions du Parlement du 16 février 2017 sur «Améliorer le fonctionnement de l'Union européenne en s'appuyant sur le potentiel du traité de Lisbonne» (rapport Bresso / Brok), «Évolutions possibles et ajustements du cadre institutionnel actuel de l'Union européenne » (Verhofstadt) et « Capacité budgétaire pour la zone euro » (Böge / Berès)¹, en dressant le bilan des différentes propositions présentées récemment par les institutions concernées et les États membres et en présentant les priorités du Parlement dans le débat actuel sur l'avenir d'Europe.

Nous sommes tous conscients des énormes défis auxquels l'Union européenne est confrontée, des effets encore palpables de la crise économique et financière, de la crise des réfugiés, des menaces à la sécurité des citoyens dues au terrorisme, sans parler de la nécessité de traiter le retrait du Royaume-Uni et de ses conséquences. Dès lors, est-il essentiel de discuter de la façon dont l'Union peut mieux relever ces défis, afin d'être en mesure de continuer à assurer la paix, la sécurité et la prospérité de ses citoyens.

Je crois que nous, parlementaires nationaux et européens, devrions également échanger nos points de vue sur les conséquences institutionnelles possibles liées à ces défis dans la perspective des prochaines élections européennes de Mai 2019. Je propose en conséquence qu'une grande partie de nos discussions communes se concentre sur l'évolution institutionnelle à venir de l'Union européenne.

Notre commission apprécie grandement les débats que nous avons déjà eus avec les membres des parlements nationaux en amont de l'adoption des rapports mentionnés.

¹ P8_TA(2017)0049, P8_TA(2017)0048, and P8_TA(2017)0050, adoptés le 16 février 2017

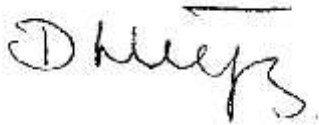
Nous sommes donc très heureux d'inviter jusqu'à quatre membres de votre commission(s) (deux de chaque chambre dans le cas des Parlements bicaméraux) pour assister à cette réunion le mercredi 10 octobre de 14h30 à 17h30, dans les locaux du Parlement européen à Bruxelles. Vous trouverez ci-joint le projet de programme.

M. Gernot Blümel, président du Conseil de l'Union européenne et ministre fédéral autrichien à la Chancellerie fédérale pour l'UE, les arts, la culture et les médias a confirmé sa présence pour la partie introductive de la réunion et nous espérons pouvoir compter sur la participation dans ce débat du Premier vice-président de la Commission, M. Frans Timmermans.

Vous pouvez trouver ci-joint le programme que je propose à ce stade. Par ailleurs, en vue de cette réunion, ou dans le cas où aucun membre de votre commission ne pourrait y assister, toute contribution écrite que nous recevrons de votre part sera la bienvenue et sera distribuée aux participants. Les modalités pratiques concernant cette réunion seront transmises en temps utile aux représentants de votre Parlement ou aux services chargés des relations avec le Parlement européen.

Nous espérons sincèrement que vous serez en mesure d'accepter notre invitation et nous nous réjouissons d'ores et déjà de vous accueillir au Parlement Européen le mercredi 10 Octobre 2018.

Je vous prie d'agréer, Cher(e) Collègue, l'expression de ma considération distinguée.



Professeur Danuta Hübner PhD

Annexe : Projet de programme